



ADMINISTRATION PPE



POUR UNE COPROPRIÉTÉ SEREINE ET MAÎTRISÉE

Parce que l'acquisition d'un bien immobilier en copropriété est une solution de plus en plus prisée pour accéder à la propriété, Cogestim tient à disposition de ses clients des experts en gestion et en administration de PPE (Propriété Par Étage). Nos prestations de haute qualité sont basées sur la transparence et l'échange. Elles garantissent aux copropriétaires une gestion administrative, juridique, comptable et technique optimale de leur bien.

LES PROMESSES D'UNE GESTION PPE RÉUSSIE

Sérénité et harmonie entre les copropriétaires
La maîtrise des charges de la copropriété
La valorisation de votre bien dans le temps
La priorité donnée à l'intérêt commun
Une gestion précise et transparente
L'entretien et le fonctionnement optimal du bien
Le conseil et l'exécution des décisions collectives

CONFIER LA GESTION DE VOTRE COPROPRIÉTÉ AUX EXPERTS COGESTIM

Avec nos 100 collaborateurs répartis dans les 7 agences situées à Lausanne, Morges, Nyon, Payerne, Rolle, Yverdon-les-Bains et La Tour-de-Peilz, nos spécialistes de la gestion PPE se tiennent à votre disposition et garantissent à chacun :

- ▶ Une prise en charge personnalisée du bien concerné
- ▶ Un administrateur unique pour une gestion simplifiée
- ▶ Un réseau de partenaires et prestataires de confiance
- ▶ Une disponibilité et une réactivité optimale
- ▶ Une organisation maîtrisée et transparente
- ▶ Un suivi précis et régulier au fil des mois
- ▶ Le respect des délais et des coûts préconisés
- ▶ Un dialogue permanent et ouvert à tous les copropriétaires
- ▶ L'harmonie, l'échange et l'efficacité pour mots d'ordre



LA GESTION ADMINISTRATIVE DE LA PPE

- ▶ La préparation, l'organisation et la tenue des Assemblées Générales et autres séances de comité, ainsi que la convocation des copropriétaires à ces rendez-vous réguliers, ordinaires ou extraordinaires.
- ▶ La rédaction et la mise à disposition des procès-verbaux, comptes-rendus et autres applications des décisions et demandes entérinées lors des AG.
- ▶ La gestion des correspondances relatives à la PPE quant à l'application des décisions prises lors des AG.
- ▶ La mise à jour du règlement de copropriété et le contrôle de son application en cas de contentieux.



LA GESTION TECHNIQUE DE LA PPE

- ▶ Le contrôle et l'entretien préventif et régulier du bien afin d'assurer le maintien de son esthétique, de sa qualité de vie et de sa valeur.
- ▶ La gestion des activités liées à la conciergerie et à leur mise en œuvre au quotidien.
- ▶ La gestion des contrats d'entretien et d'assurance à travers la présélection des prestataires en fonction de critères et budgets définis par la copropriété.
- ▶ Le traitement des sinistres et travaux de rénovation après analyse, présentation et validation de devis comparatifs, puis la coordination et le suivi des chantiers et corps de métiers intervenants.



LA GESTION FINANCIÈRE DE LA PPE

- ▶ L'établissement du budget annuel de la copropriété en fonction de la réalité financière, foncière et administrative du bien et des choix des copropriétaires.
- ▶ La tenue et la mise à disposition de la comptabilité et de la répartition des charges communes.
- ▶ L'analyse et la mise en œuvre d'une gestion optimale de la copropriété au meilleur coût en termes de charges d'exploitation et d'entretien.
- ▶ La gestion des liquidités de la PPE, le suivi des encaissements des charges ainsi que le contrôle des règlements de factures communes.